

La Normandie, terre d'associations



Les associations normandes regroupent entre 550 000 et 600 000 bénévoles, dans tous les domaines, notamment la solidarité (photo AFP). A gauche, Philippe Thillay

Selon les estimations des réseaux d'experts, la Normandie compterait entre 54 000 et 60 000 associations actives. Le milieu associatif représente un vivier de plus de 91 000 salariés et 550 000 à 600 000 bénévoles dans notre région. Son développement dépendra de sa capacité à inscrire ses projets dans ceux des territoires, et à trouver des synergies avec les collectivités et l'environnement économique.

Il s'en crée en France, un peu plus de deux cents chaque jour, huit par heure ! De septembre 2016 à la fin du mois d'août dernier, plus de 73 300 associations sont venues enrichir la vie sportive, culturelle, cultuelle, sociale, d'aide à l'emploi, à l'éducation ou encore de protection de l'environnement et du cadre de vie, qui anime le territoire. Plus nombreuses au sud qu'au nord, elles ont rejoint le maillage composé de 1,3 million d'associations actives, fréquentées par 13 millions de bénévoles et des dizaines de millions d'adhérents qui interviennent dans une multitude de domaines et se passionnent pour un nombre incalculable de choses.

Selon le réseau d'experts Recherches & Solidarités (R & S), qui est lui-même une association sans but lucratif et réalise des travaux sur le bénévolat, la vie associative et le don d'argent en partenariat avec des services déconcentrés de l'État, les Régions, les Départements et bien sûr d'autres associations, le secteur associatif portait fin 2016 les effectifs salariés de 1 853 000 personnes - soit 9,8 % du secteur privé - avec une masse salariale de 39 milliards d'euros.

Plus de sport que de culture

C'est dire l'importance et la vitalité de ce milieu, aujourd'hui traversé par des craintes concernant les emplois aidés, mais qui exprimait déjà, avant la campagne électorale pour la présidentielle, des préoccupations quant à sa situation financière et au maintien du bénévolat.

« Nouveaux découpages régionaux, fusions de communes ou d'intercommunalités, nouvelle répartition des compétences (...) réduction des soutiens, nouveaux interlocuteurs, nouvelles orientations politiques... Autant de changements qui ont été plutôt mal vécus par 60 % des responsables associatifs concernés », note R & S.

En **Normandie**, si l'on se réfère au Journal Officiel, 2 600 à 2 900 associations sont créées chaque année, l'évolution suivant une courbe comparable à celle des créations à l'échelon national. Elles le sont, davantage que sur l'ensemble du territoire, dans le domaine sportif et des activités de plein air (19,6 % contre 16,2 %), dans celui des loisirs (15,7 % contre 13,7 %) et de l'économie (5,1 % au lieu de 4,4 %). En revanche, le domaine culturel est moins représenté (18,7 % au lieu de 22,6 %).

Toutefois, si l'on connaît la date de naissance de chacune, peu d'indicateurs viennent en attester l'activité ou la mise en sommeil. De fait, une association sur trois mène une vie particulièrement discrète, entre ses membres et sans besoin de soutien ni de visibilité. Ainsi, se basant sur le nombre de créations observé depuis dix ans, sur celui des associations employeurs et sur celui des clubs sportifs, R & S estime que la Normandie pourrait compter *« entre 54 000 et 60 000 »* associations actives, pour *« 550 000 à 600 000 »* bénévoles. Parmi ces derniers, moins de la moitié - entre 240 000 et 260 000 - interviendraient au moins une fois par semaine. Quant aux effectifs salariés, ils s'élevaient fin 2016 à 91 300 personnes dans 7 820 associations, pour une masse salariale de 1,8 Md €.

Avec plus de 50 000 emplois dans le secteur social, celui-ci représente 55,4 % de l'effectif salarié, soit nettement plus que la moyenne nationale : 49,4 %. En revanche, c'est dans le domaine de la santé que la région accuse du retard : 3 857 salariés, soit 4,2 % contre 7,2 % en moyenne nationale.

« Si l'on considère que la moyenne nationale est de 2 associations pour 100 habitants, la Normandie est légèrement à la traîne avec un ratio de 1,7 dans l'ex-Haute-Normandie et 1,8 dans l'ex-Basse-Normandie », souligne **Philippe Thillay**, secrétaire général du réseau Associations et Territoires, créé en janvier dernier, et ancien directeur du Crajep, le comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire pour la Normandie.

Pour ce qui est des thématiques développées, il faut, dit-il, *« manier les données avec une extrême précaution »*. Ainsi, nombre d'associations sportives ne le sont plus exclusivement, adossant par exemple des sections loisirs, détente, bien-être, voire culturelle, à leur groupe de compétition. Même chose pour les associations culturelles, caritatives, de formation, qui peuvent explorer d'autres domaines...

À la traîne pour les dons

« La raison en est très simple », explique Philippe Thillay. *« L'État se désengageant complètement du milieu associatif, l'interlocuteur devient, de plus en plus, la municipalité ou l'intercommunalité dont les dirigeants ont une vision beaucoup plus transversale. Ainsi, les frontières ont tendance à s'estomper »*.

Pour ce qui est des financements publics, des dons et du mécénat, la région se situe en bas de tableau, avec un peu plus de 20 % des foyers imposables effectuant un don aux associations, pour un montant moyen d'environ 310 €. C'est beaucoup moins qu'en Ile-de-France (656 €) et en Alsace, où un foyer imposable sur trois fait un don.

À ce jour, rien n'indique que le prochain baromètre de la générosité des Français, attendu d'ici quelques semaines, marquera une évolution de la place des Normands.

« L'enfermement » des emplois aidés

Si la plupart des associations redoutent la réduction, voire la suppression des emplois aidés, Philippe Thillay y voit « *un outil d'enfermement dans la précarité* », parce que destiné à « *des personnes en difficulté au service d'associations elles-mêmes en difficulté* », et se trouvent dans l'impossibilité de créer des emplois pérennes.

« *Le problème, est qu'il n'existe aujourd'hui pas en France d'outil collectif de soutien à la vie associative* », regrette-t-il, « *et que la subvention publique a tendance à disparaître* ».

Selon lui, la sauvegarde des associations passe par une évolution de leur financement vers le don et le mécénat, et par des « *synergies* » à trouver avec l'environnement économique et les collectivités. « *Tous les territoires qui vont bien sont ceux où les collectivités, les entreprises et les associations se connaissent, se complètent et travaillent ensemble* », insiste-t-il, invitant d'une part le milieu associatif à inscrire leur projet dans celui du territoire, et les entreprises à comprendre que leur attractivité dépend aussi du tissu associatif ambiant.

Franck BOITELLE